UFF SELECTION ALPHA A

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2016

Myria Asset Management GROUPE UFF

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs 3

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion... 4

Autres informations..... 9

Rapport d'activité..... 10

Rapport certifié du commissaire aux comptes 14

- **Comptes annuels**
  - Bilan Actif
  - Bilan Passif
  - Hors-Bilan
  - Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**
  - Règles et méthodes comptables
  - Evolution de l'actif net
  - Compléments d'information

- **Attestation du Commissaire aux Comptes relative à la composition de l'actif au 30 septembre 2016.**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Dépositaire : CACEIS Bank France

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Commissaire aux comptes : Cabinet Corévise, représenté par Fabien CREGUT

26 rue Cambacérès - 75008 Paris - FRANCE

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

CODE ISIN : FR0012881043

CLASSIFICATION : Diversifié

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP a pour objectif d'obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle du marché monétaire (mesurée par l'évolution de l'EONIA). Le FCP peut investir jusqu'à 110% de ses actifs en OPCVM.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence est l'EONIA (Euro Overnight Index Average), correspondant à la moyenne des taux au jour le jour de la zone Euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux du marché monétaire de la zone Euro.
Cet indicateur n'est utilisé que comme élément d'appréciation à postériori.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

L'atteinte de l'objectif de gestion reposera sur la couverture quasi systématique des risques de marché des OPC sous-jacents ou des titres vifs actions qui composent le fonds. La recherche de l'alpha est principalement fondée sur la capacité des gérants d'UFF SELECTION ALPHA A à :

- d'une part, sélectionner les OPC sous-jacents en fonction des résultats d'analyse des critères quantitatifs (encours, historique du sous-jacent, consistance des performances…) et qualitatifs (moyens et résultats des gestionnaires analysés…),
- d'autre part, sélectionner les actions détenues en direct dont le potentiel de surperformance (c'est-à-dire la réalisation d'une performance supérieure à celle du marché) est estimé au travers d'une analyse fondamentale, de ratios d'analyse financière, de critère de momentum et en comparant leur valorisation avec celle du secteur auquel elles appartiennent.
- enfin, procéder à la couverture quasi permanente du portefeuille des différents risques de marchés (actions / taux), avec une exposition résiduelle possible. Cette couverture sera réalisée par l'utilisation d'instruments financiers à terme (négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étrangers et/ou de gré à gré).

Le processus de gestion s'appuie en complément sur les anticipations et les opportunités de marchés identifiées par le gérant. Ce dernier sélectionne plusieurs classes d'actifs, zones géographiques, secteurs ou styles de gestion et détermine, de manière discrétionnaire, la pondération qu'il souhaite pour chaque style.
Les investissements seront réalisés majoritairement en OPC qui appartiennent principalement aux catégories suivantes : actions, obligations, performance absolue et monétaire. Dans ce cadre, les bornes d'allocations discrétionnaires par type de stratégie des OPC sous-jacents du portefeuille d'UFF SELECTION ALPHA A seront les suivantes :

Classe d'actifs des OPC sous-jacents	Allocation minimum	Allocation maximum
Stratégies directionnelles actions	0%	110%
Stratégies obligataires et monétaires	0%	110%
Stratégies de performance absolue	0%	110%

Les titres détenus par le FCP seront libellés en euro, ainsi qu'en autres devises de pays de l'OCDE et de pays émergents non OCDE.
L'exposition du FCP aux marchés des pays émergents non OCDE est limitée à 50% maximum de son actif net.
La couverture du risque de change sera réalisée selon une approche discrétionnaire. L'exposition du FCP au risque de change pourra cependant être égale à 100% de l'actif net maximum en fonction des anticipations du gérant.
Le Fonds sera majoritairement investi en parts et/ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement et, dans la limite de 30% de son actif, en FIA de droit français.
La gestion pourra également investir dans les OPC promus ou gérés par la société de gestion.
Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement. Le niveau maximal de l'engagement de l'OPCVM ne pourra dépasser une fois son actif net.
Le FCP n'investira pas directement dans des véhicules de titrisation. Néanmoins il est possible qu'il investisse dans des OPC qui en détiennent (notamment des Assets Backed Commercial Paper).

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

- **Risque de couverture**
  Il existe un risque que la stratégie de couverture du portefeuille aux différents risques des marchés actions, taux et change auquel est exposé le fonds ne soit pas optimale, entraînant une baisse potentielle de la valeur liquidative du fonds.

- **Risque lié à la gestion discrétionnaire**
  La performance du FCP dépend à la fois des sociétés choisies par le gérant, de l'allocation d'actifs faite par ce dernier ainsi que de l'évolution des différents marchés. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les titres ou les marchés les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale. En cas de mauvaise anticipation du gérant, la valeur liquidative peut baisser.

- **Risque actions**
  Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petite capitalisation. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

- **Risque de change**
  Etant donné que le FCP peut être exposé indirectement dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de

variation des taux de change. Des positions en devises constituées en décorrélation des actifs détenus peuvent accentuer ce risque.

- **Risque de crédit**
  La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

- **Risque de taux**
  En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance pourra baisser, ainsi que la valeur liquidative du FCP. Ce risque, est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPC. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une augmentation de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPCVM.

- **Risque de surexposition**
  Compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés, le portefeuille de l'OPC pourra être en situation de surexposition (jusqu'à 110% de l'actif) sur les marchés sur lesquels intervient le gérant, la valeur liquidative du fonds peut par conséquent baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels il est exposé.

- **Risque de liquidité**
  L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

- **Risque de perte en capital**
  Le risque de perte en capital résulte d'une perte lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. Le porteur de part ne bénéficie d'aucune garantie de restitution du capital investi.

- **Risque de contrepartie**
  Dans la mesure où la société de gestion peut utiliser des instruments financiers à terme et/ou de gré à gré, ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles exposent potentiellement le FCP à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

- **Risque lié aux marchés des pays émergents**
  Le portefeuille pourra être investi dans les pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans les pays émergents amplifie les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF

- **Les actifs hors dérivés intégrés**
  Actions et titres donnant accès au capital
  Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques et relèveront de tout type de taille de sociétés avec une prépondérance des moyennes et grandes capitalisations.

Le portefeuille du FCP pourra être investi dans des actions et titres assimilés admis à la négociation sur les marchés de la zone euro et/ou internationaux (pays de l'OCDE et pays émergents). Il est précisé que, sur ce type d'actifs, l'exposition sur les pays émergents est limitée à 50% de l'actif net du FCP.

- L'OPCVM pourra avoir recours aux « trackers », OPC indiciels cotés.

Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi en parts ou actions :

☒ OPCVM de droit français
☒ OPCVM de droit européens
☐ Fonds de fonds
☒ FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit français
☐ FIA (Fonds d'investissement Alternatifs) de droit étrangers

La détention d'OPCVM pourra atteindre 110% de l'actif net du fonds et la détention de FIA sera limitée à 30% de l'actif net du fonds.
Le fonds pourra également détenir des OPC gérés par la société de gestion.
Ces OPC seront utilisés notamment pour gérer la trésorerie du FCP ou pour bénéficier d'une stratégie d'investissement correspondant à l'objectif de gestion du Fonds.

- **Les instruments dérivés**

Le fonds pourra intervenir sur les instruments dérivés suivants :

Nature des marchés d'intervention

☒ réglementés
☒ organisés
☒ de gré à gré

Risques sur lesquels le Fonds désire intervenir

☒ action
☒ taux
☒ change
☐ crédit
☐ autres risques

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion

☒ couverture
☒ exposition
☒ arbitrage
☐ autre nature

Nature des instruments utilisés

☒ futures
☒ options
☐ swaps
☒ change à terme
☐ dérivés de crédit
☐ autre nature

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion

☒ couverture

☒ exposition
☒ arbitrage
☐ autres

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement. Le niveau maximal de l'engagement de l'OPCVM ne pourra dépasser une fois son actif net.
De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment :
- d'exposer le portefeuille aux marchés actions et/ou de taux et/ou de devises,
- de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, taux et /ou devises, ainsi que d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.
Ces instruments seront négociés sur des marchés règlementés, organisés ou de gré à gré. Ils seront traités avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion.

- **Les instruments intégrant des dérivés**
  Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, obligations remboursables en actions, ainsi que des droits et des warrants. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

- **Liquidités**
  L'OPCVM pourra détenir des liquidités à titre accessoire, notamment, pour faire face aux rachats de parts par les investisseurs. Le prêt d'espèces est prohibé.

- **Les dépôts**
  L'OPCVM pourra avoir recours à des dépôts dans la gestion de l'allocation d'actif du Fonds, en complément des produits de taux d'intérêt en vue d'assurer la gestion de la trésorerie de l'OPCVM dans la limite de 20% de l'actif net. Il pourra employer jusqu'à 20% de son actif dans des dépôts placés auprès d'un même établissement de crédit.

- **Les emprunts d'espèces**
  Le FCP peut avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts sont principalement effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

- **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**
  Le Fonds n'a pas vocation à réaliser des opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres.

CHANGEMENTS INTERVENUS
Néant

CHANGEMENTS ENVISAGÉS
Néant

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Le choix des intermédiaires sera opéré en fonction de leur compétence particulière dans le domaine des actions, en raison :

- de la bonne exécution des ordres (liquidité de marché…) ;
- de leur capacité à présenter des sociétés ;
- de leur participation aux placements privés et introductions en Bourse ;
- de la qualité de leur recherche ;
- du bon dénouement des opérations ;

Enfin, leur capacité à traiter des blocs sur les petites et moyennes valeurs est aussi un élément fondamental du choix de l'intermédiaire.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

CRITÈRES ESG

Compte tenu de la nature des stratégies d'investissements mises en œuvre par la société de gestion, à savoir la sélection de gérant dans le cadre de la multi gestion, le choix des sous-jacents utilisés n'est pas dicté ni contraint par la prise en compte de critères ESG.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Seules les parts D donnent droit à distribution du résultat net affecté à cette nature de parts, les autres parts émises par l'OPC sont des parts de capitalisation du résultat net.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

Rapport d'activité

LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA AM.
OCTOBRE 2015 - SEPTEMBRE 2016

Grâce aux multiples messages de soutien des banques centrales, les marchés actions ont connu un fort rebond sur le mois d'octobre après un été agité. Mario Draghi a annoncé que la BCE était prête à faire tout pour que la politique monétaire soit efficace. La Chine continue de soutenir son économie en baissant à nouveau ses taux directeurs et de son côté, la FED a décidé de ne pas relever ses taux directeurs mais Janet Yellen a rassuré les marchés sur la bonne santé de l'économie américaine en indiquant que les risques baissiers en provenance du reste du monde sont moindres. Ainsi, la porte reste ouverte quant à un possible relèvement des taux en décembre.
En Europe, les résultats publiés par les entreprises au troisième trimestre sont contrastés, mais l'impact du ralentissement chinois sur ces derniers s'avère, à ce stade, moins pénalisant qu'attendu. Outre-Atlantique, les publications rassurantes des résultats des grandes firmes technologiques confirment la bonne santé des entreprises de l'économie digitale, malgré le ralentissement de la croissance et la hausse du Dollar.
Sur le mois de novembre, les actions européennes affichent des performances toujours en hausse et 75% de l'effondrement du mois d'août a été effacé, tandis que les marchés américains sont tout proches des plus hauts historiques. La clarification de la position de la Réserve Fédérale Américaine, les chiffres macroéconomiques très constructifs de part et d'autre de l'Atlantique, et une BCE prête à tout pour susciter plus d'inflation (et en filigrane plus de croissance), sont autant d'éléments qui ont contribué à rassurer les marchés financiers. Par ailleurs les effroyables attentats de Paris, les pires depuis la Seconde Guerre Mondiale, n'ont pas fait trembler les marchés qui ont préféré se focaliser sur les perspectives économiques de long terme. Sur le front des obligations, les annonces faites par les banquiers centraux ont très nettement bénéficié aux emprunts d'états ou privés européens. En revanche, les obligations d'états américaines ont été pénalisées par les anticipations de remontée des taux directeurs tandis que le segment du haut rendement a subi de plein fouet le retour du prix du pétrole sur les plus bas de l'année (environ 15% du marché).
Une fois n'est pas coutume, le mois de décembre a été décevant. Alors que les marchés attendaient encore beaucoup des banquiers centraux, la BCE, après avoir promis des mesures très ambitieuses tout au long du mois de novembre, a douché les espoirs des intervenants en se contentant d'abaisser de 0,10% le taux des dépôts sans amplifier son action d'assouplissement quantitatif. De son côté, La Fed a annoncé comme prévu un relèvement symbolique de ses taux directeurs, assorti d'un ton conciliant pour ses intentions en la matière en 2016. Cette première depuis 2006, si elle a été bien accueillie le jour de l'annonce, a commencé de faire vaciller les marchés américains sur la deuxième partie du mois. Par ailleurs, les prix du pétrole ont connu de nouveaux plus bas, faisant planer un doute sur la santé financière du secteur et des pays exportateurs ; en conséquence, les primes de risques sur le marché des emprunts à haut rendement aux USA, qui comporte 13% d'émetteurs liés au pétrole, et dans une moindre mesure en Europe, ont continué de s'écarter. En janvier 2016, les actions européennes ont continué de baisser dans le sillage du pire mois de décembre que l'on a connu depuis 13 ans et les investisseurs se sont focalisés sur l'ampleur du ralentissement de la croissance en Chine. A ce propos, si l'on observe la chute vertigineuse du prix du baril du pétrole, les marchés de matières premières pensent que c'est plutôt un arrêt brutal de l'économie chinoise qui est en train de se produire, ce qui a entraîné des baisses supérieures à 20% sur les marchés actions de Shanghai et Shenzhen. D'autre part, en Europe, la BCE a tenté le 21 janvier 2016 d'effacer le souvenir catastrophique de sa précédente conférence de presse, et a réitéré qu'elle ferait tout ce qui est en son pouvoir pour ancrer les anticipations d'inflation aux alentours des 2%, tandis qu'aux USA, la remontée du taux directeur de la FED reste mal comprise.
Les actions européennes continuent de baisser au mois de février, alors que les doutes sur la soutenabilité de la croissance mondiale se font de plus en plus pressants. En effet, l'effet papillon de la remontée du taux directeur se fait toujours sentir, tandis que les chiffres macroéconomiques montrent

des signes de ralentissement important dans l'industrie. Par ailleurs, si la Chine semble être moins sur le devant de la scène, ce sont les pays producteurs de pétrole qui ont mené la danse au mois de février, alors qu'ils cherchent des solutions pour stabiliser le prix du baril d'or noir. Néanmoins, un accord global semble très hypothétique, l'Iran souhaitant remonter sa production à 1 million de baril/jour, profitant de son retour en grâce aux yeux de la communauté internationale. Dans ce contexte toujours très incertain, les marchés européens subissent de surcroît les risques de Brexit, qui va sans doute animer les prochains mois boursiers. Enfin, les remous sur les banques semblent démontrer que la stratégie des taux négatifs pourrait se révéler mortelle à terme. Sur le mois écoulé, peu de thématiques parviennent à tirer leur épingle du jeu, et ce ne sont que les marchés obligataires d'état et exposés au dollar US qui affichent une performance proche de l'équilibre.

En mars, on peut constater que les actions européennes se sont redressées depuis la mi-février même si les indices sont toujours significativement négatifs depuis le début de l'année. Néanmoins, les discours et actions des banquiers centraux ont été relativement bien accueillis par les marchés. Notamment, le marché du crédit a très fortement rebondi suite à l'annonce par la BCE de son intention d'acheter des emprunts privés. Du côté des USA, la remise en cause du rythme précédemment évoqué de remontée des taux d'intérêts a poussé les indices également à la hausse, le Dow Jones affichant désormais un gain marginal en dollars. Sur le front des devises, l'euro s'est fortement apprécié après que Mario Draghi a évoqué le fait que la politique de taux négatifs était probablement arrivée à son terme. Enfin, on peut noter le rebond très rapide des marchés émergents, qui ont été tirés par la performance de l'Amérique Latine, au premier rang duquel le Brésil, qui profite du rétablissement des prix du pétrole. Enfin, les emprunts d'Etats souverains continuent sur leur lancée, le soutien à la classe d'actifs que constitue l'assouplissement quantitatif de la BCE étant toujours un thème privilégié par les opérateurs.
En avril, le rebond des marchés d'actifs risqués entamé depuis mi-février s'est poursuivi. Cependant cette progression est loin d'être homogène et cache une forte disparité quand on analyse les performances des différents secteurs et styles. Ainsi en Europe, seulement la moitié des secteurs participent à cette hausse. Pour une performance de +1.17% de tout l'indice Stoxx 600 Europe on enregistre une progression de +13% pour les actions du secteur des matériaux de base, +8% pour celles du secteur de l'énergie ou encore +5% pour le secteur bancaire. A contrario, certains secteurs sont brutalement vendus par les investisseurs comme la technologie et les medias qui affichent des performances fortement négatives avec -5% et -3.6%, respectivement.
Sur le plan macro, on note une amélioration de la perception de l'activité économique aux Etats-Unis et en Chine. Ceci éloigne, pour le moment les craintes d'un ralentissement brutal de la croissance mondiale, même si cette dernière peine à trouver une nouvelle dynamique plus robuste.
Enfin, les banques centrales, ont réservé très peu de surprises lors des différents points de communication dans le mois. La seule exception fut la déception des marchés suite à la décision de statu quo adoptée par la Banque du Japon, malgré l'appréciation récente du yen.

En mai, après une première semaine en forte baisse sur les marchés d'actions européens, ces derniers se sont violemment redressés, rassurés paradoxalement par les minutes du dernier Comité de politique monétaire américain. En effet, dans le compte rendu de la dernière réunion de la FED, on a pu lire que les membres avaient la volonté de remonter à nouveau les taux d'intérêts en juin, du fait de risques moindres sur la croissance mondiale et de la robustesse de la croissance américaine. Ce changement de discours, attendu depuis longtemps, prouve que l'économie américaine n'a plus vraiment besoin de perfusion monétaire, qu'une politique de normalisation des taux d'intérêts est enfin possible et que les stigmates de la crise financière de 2007 - 2008 sont sans doute derrière nous. En conséquence, l'ensemble des classes d'actifs s'est globalement bien comporté, à l'exception notable des pays émergents, qui pâtissent du renchérissement du dollar.

Le mois de juin a été particulièrement douloureux pour l'ensemble des classes d'actifs, qui ont connu une baisse dramatique à partir du vendredi 24 juin, date de l'annonce des résultats officiels du Brexit. En effet, à partir de cette date, la devise britannique a vu sa valeur perdre plus de 10% par rapport au dollar américain, et les marchés des obligations des pays périphériques, de crédit et à haut rendement

ont vu leur prime de risque s'écarter de manière massive. Par ailleurs, les bourses mondiales ont perdu entre 5 et 10%, revenant proche de leurs points bas annuels, surtout en Europe et au Japon. Pourtant, après ce saut dans l'inconnu de la part des habitants de la perfide Albion, les autorités politiques tardent à activer le désormais célèbre article 50 du traité de Lisbonne, comme s'ils prenaient tardivement conscience du désastre économique et financier voté à 52% le 23 juin 2016. En conséquence, nous entrons dans une période d'incertitude qui pourrait, si rien n'est fait au niveau de l'Union européenne, perdurer au moins jusqu'au 2 septembre, date de l'entrée en fonction du nouveau premier ministre britannique. Enfin, dans ce contexte, les Banquiers centraux vont devoir coordonner leurs efforts pour donner des raisons d'espérer aux opérateurs financiers, et il est raisonnable de penser que les futures hausses des taux de la Réserve fédérale américaine seront au mieux repoussées jusqu'en 2017.

Néanmoins, le mois de juillet a permis à l'ensemble des classes d'actifs risquées d'effacer financièrement les pertes du Brexit, excepté sur le front des devises, et notamment sur la Livre Sterling qui reste à niveau plancher par rapport à la plupart des autres devises. Les marchés ont été rassurés non seulement par les discours des banquiers centraux, par la nomination d'une nouvelle première ministre au Royaume-Uni, mais également par un enchaînement de records à Wall Street, du fait de résultats moins mauvais qu'anticipés. A cet égard, les banquiers centraux n'ont pas changé de politique monétaire, aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis, même si la Fed n'a pas fermé la porte à une nouvelle hausse de son taux directeur d'ici à décembre 2016. Conséquence de ce statu quo, on note, du côté obligataire, que les rendements des emprunts d'Etats sont toujours territoires négatifs pour plus d'un tiers de l'encours, et que les intervenants s'habituent à cette anomalie financière

Une fois n'est pas coutume, le mois d'août 2016 a été très calme sur les marchés financiers. En effet, que ce soit sur le front des actions, des obligations ou des devises, l'ensemble des marchés sont restés dans des bornes de fluctuations très encadrées, et les volatilités se sont très largement repliées pour atteindre des niveaux de risques anticipés très faibles. Une nouvelle fois, on ne peut expliquer ce calme que par les actions et discours des banquiers centraux, qui tous affichent une volonté indéfectible de soutenir la croissance et de pallier les effets néfastes possibles du Brexit. De plus, la Banque centrale américaine adopte un ton relativement positif sur l'économie américaine, malgré des chiffres de croissance en demi-teinte ce qui a contribué à pousser Wall Street toujours plus hauts.

En septembre, les marchés ont évolué encore une fois en fonction des attentes et des annonces des banquiers centraux. En effet, les trois premières semaines du mois de septembre ont été marquées par les craintes d'un relèvement des taux d'intérêt aux USA, et la décision de status quo prise par la Réserve fédérale américaine a complètement éclipsé le changement de politique monétaire au Japon. En effet, M. Kuroda a indiqué vouloir contrôler l'ensemble de la courbe des taux japonaises, ce qui implique qu'il a désormais des marges de manœuvre illimitées pour imprimer autant de yens qu'il faudra. Ainsi, après avoir globalement corrigé, les marchés actions sont repartis à la hausse, le Nasdaq inscrivant un nouveau record historique. Sur le front des taux d'intérêts, le rendement du 10 ans allemand est revenu pour un laps de temps très court en territoire positif, mais a vite replongé après le discours de Janet Yellen. Enfin, les devises ont connu une fin de mois agité, puisque si le yen s'apprécie de près de 2% par rapport au dollar, la livre sterling termine tout près de ses plus bas annuels.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2016, le fonds a réalisé une performance de -3,17% sur 12 mois contre -0,27% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Rapport certifié du commissaire aux comptes

COREVISE
26, rue Cambacérès
75 008 Paris
France
Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00
Fax : +33 (0)1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

UFF SELECTION ALPHA A

FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes inscrite au tableau de l'Ordre de la région Paris - Ile-de-France et membre de la Compagnie régionale de Paris.
S.A.S. au capital de 354 870€
RCS Paris 331 621 318 - TVA FR 53 331 621 318

COREVISE est membre du réseau RSM et exerce ses activités sous le nom RSM. RSM est le nom commercial utilisé par les membres du réseau RSM. Chaque membre du réseau RSM est un cabinet indépendant d'audit, expertise comptable et conseil qui exerce pour son propre compte. Le réseau RSM n'est pas une entité juridique à part entière.

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil de surveillance de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, d'une durée exceptionnelle de 11 mois et 26 jours sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds commun de placement UFF SELECTION ALPHA A, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou par d'autres méthodes de sélection les éléments probants justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous précisons que nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux fonds commun de placement, prévus par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 du 14 janvier 2014, ainsi que sur l'existence et l'évaluation des instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATION ET INFORMATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion du fonds sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 10 janvier 2017

COREVISE
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Fabien CRÉGUT

Associé

BILAN ACTIF AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016
Immobilisations nettes	**0,00**
Dépôts	**0,00**
Instruments financiers	**63 781 175,19**
Actions et valeurs assimilées	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances négociables	*0,00*
Autres titres de créances	*0,00*
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Organismes de placement collectif	**63 665 402,19**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	61 690 441,27
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	1 974 960,92
Autres organismes non européens	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Instruments financiers à terme	**115 773,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	115 773,00
Autres opérations	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**
Créances	**4 780 485,19**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**
Autres	**4 780 485,19**
Comptes financiers	**1 652 755,43**
Liquidités	**1 652 755,43**
Total de l'actif	**70 214 415,81**

BILAN PASSIF AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016
Capitaux propres	
Capital	**72 769 782,18**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**0,00**
Report à nouveau (a)	**0,00**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**-1 596 278,75**
Résultat de l'exercice (a, b)	**-1 415 747,63**
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	**69 757 755,80**
Instruments financiers	**115 772,84**
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**
Opérations temporaires sur titres	**0,00**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Instruments financiers à terme	**115 772,84**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	115 772,84
Autres opérations	0,00
Dettes	**119 689,38**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**
Autres	**119 689,38**
Comptes financiers	**221 197,79**
Concours bancaires courants	**221 197,79**
Emprunts	**0,00**
Total du passif	**70 214 415,81**

(a) Y compris comptes de régularisation
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016
Opérations de couverture	
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	
Contrats futures	
Dér XPAR FCE CA 1016	5 154 460,00
EUR DJE 600 EUR 1216	17 893 230,00
EUREX EUROSTX 1218	4 341 300,00
Engagement sur marché de gré à gré	
Autres engagements	
Autres opérations	
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	
Engagement sur marché de gré à gré	
Autres engagements	

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016
Produits sur opérations financières	
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	14,95
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Autres produits financiers	0,00
Total (1)	**14,95**
Charges sur opérations financières	
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur dettes financières	3 811,19
Autres charges financières	0,00
Total (2)	**3 811,19**
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	**-3 796,24**
Autres produits (3)	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	873 640,98
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**-877 437,22**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-538 310,41
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	**-1 415 747,63**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO
La durée de l'exercice est de 11 mois et 26 jours.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :
TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.
Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 2,10% TTC sur la part A.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période considérée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	*Parts A*
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016
Actif net en début d'exercice	**0,00**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	72 761 025,12
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 249 879,21
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	149 935,86
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-598 096,73
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	3 010 376,52
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-4 550 188,36
Frais de transactions	-61 366,80
Différences de change	-7 544,54
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 282 274,27
Différence d'estimation exercice N	1 282 274,27
Différence d'estimation exercice N-1	0,00
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-101 343,11
Différence d'estimation exercice N	-101 343,11
Différence d'estimation exercice N-1	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-877 437,22
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00
Autres éléments	0,00
Actif net en fin d'exercice	**69 757 755,80**

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Actions	27 388 990,00	39,26
TOTAL Opérations de couverture	**27 388 990,00**	**39,26**
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	**0,00**	**0,00**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 652 755,43	2,37
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	221 197,79	0,32
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 652 755,43	2,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	221 197,79	0,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	GBP		USD		AUD		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	1 099,70	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	204 684,47	0,29	15 761,96	0,02	0,00	0,00	751,36	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/09/2016
Créances	
Ventes à règlement différé	2 640 360,00
Dépôts de garantie en espèces	2 140 125,19
Total des créances	**4 780 485,19**
Dettes	
Frais de gestion	119 689,38
Total des dettes	**119 689,38**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	733 083,3652	72 761 025,12
Parts rachetées durant l'exercice	-12 737,6224	-1 249 879,21
Solde net des souscriptions/rachats	720 345,7428	71 511 145,91

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2016
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	880 109,93
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,10
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	6 466,95

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2016
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépots de garantie

	30/09/2016
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/09/2016
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			6 102 443,31
	FR0007037817	CROISSANCE PME M	1 631 893,38
	FR0007035761	EURO VALEUR M	2 264 219,74
	FR0013026339	MYRIA CONCEPT ACTIONS EUROPE	2 206 330,19
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2016
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	0,00
Résultat	-1 415 747,63
Total	**-1 415 747,63**

	30/09/2016
UFF SELECTION ALPHA A	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-1 415 747,63
Total	**-1 415 747,63**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2016
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 596 278,75
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
Total	**-1 596 278,75**

	30/09/2016
UFF SELECTION ALPHA A	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-1 596 278,75
Total	**-1 596 278,75**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2016
Actif net Global en EUR	**69 757 755,80**
Actif net en EUR	69 757 755,80
Nombre de titres	720 345,7428
Valeur liquidative unitaire en EUR	96,83
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-2,21
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-1,96

3.12. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
CROISSANCE PME M	EUR	1 444,6904	1 631 893,38	2,34
DELUBAC PRICING POWER I	EUR	120,36	1 791 193,91	2,57
EURO VALEUR M	EUR	1 685,8162	2 264 219,74	3,25
EXANE VAUBAN FUND FCP 3DEC	EUR	209,386	3 440 668,44	4,93
GALLICA I FCP 4DEC	EUR	5 860,1784	1 840 213,22	2,64
H2O ADAGIO I	EUR	32,2507	2 034 330,30	2,92
MANDARINE VALEUR I 4DEC	EUR	480	2 375 832,00	3,41
MONETA MULTI CAPS PART C 4D	EUR	8 184,1667	1 847 411,95	2,65
MYRIA CONCEPT ACTIONS EUROPE	EUR	2 539,193	2 206 330,19	3,16
ROCHE-BRUNE EUROPE ACTIONS-I	EUR	1 453,147	1 836 458,12	2,63
SCOR CREDIT FINANCIALS FCP	EUR	1 664	2 416 261,12	3,46
SLF(F)EQUITY EURO ZONE MINIMUM VOLATILITY I	EUR	167,1405	2 534 866,19	3,63
SYCOMORE FRANCECAP I	EUR	5 214	2 511 270,96	3,60
TOTAL FRANCE			**28 730 949,52**	**41,19**
IRLANDE				
EI STURDZA-STRAT EUR VL-EURI	EUR	9 122,266	1 659 978,74	2,38
TOTAL IRLANDE			**1 659 978,74**	**2,38**
LUXEMBOURG				
DEXIA B.HIGH SPREAD I CAP.3DEC	EUR	11 080	2 439 483,60	3,50
DNCA INV-MIUR-IEUR	EUR	9 158,6604	1 184 306,38	1,70
EXANE FD 1 EX OVERDR A EUR	EUR	187	2 605 298,96	3,73
EXANE FDS 1 ARCHIMEDES FD A C.	EUR	188,3491	3 332 745,03	4,78
EXANE FDS 2-EXANE ZEPHYR-A	EUR	351,5588	3 583 618,14	5,14
GARTMORE-UK ABS RET-I	EUR	333 298,232	2 363 084,46	3,39
HELIUM FUND- CLASS I - EUR	EUR	3 371,948	3 493 233,60	5,01
PICTET TOT RET-AGORA-IEUR	EUR	21 500	2 506 685,00	3,59
SCH ISF EUROPEAN ALAR CA EUR	EUR	45 666,42	4 943 093,13	7,08
SSGA EUR.MAN.VOL.EQ.EUR I C.4D	EUR	126 992,5895	2 481 435,20	3,56
THEAM QUANT-EQ EUROPE GURU-I	EUR	9 672,7275	2 366 529,51	3,39
TOTAL LUXEMBOURG			**31 299 513,01**	**44,87**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**61 690 441,27**	**88,44**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés				
FINLANDE				
EVLI EUROPE B	EUR	16 798,3135	1 974 960,92	2,83
TOTAL FINLANDE			**1 974 960,92**	**2,83**
TOTAL Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés			**1 974 960,92**	**2,83**
TOTAL Organismes de placement collectif			**63 665 402,19**	**91,27**
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé				
Dér XPAR FCE CA 1016	EUR	-116	-33 060,00	-0,05
EUR DJE 600 EUR 1216	EUR	-1 047	-82 712,84	-0,12
EUREX EUROSTX 1216	EUR	-145	14 429,73	0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			**-101 343,11**	**-0,15**
TOTAL Engagements à terme fermes			**-101 343,11**	**-0,15**
TOTAL Instruments financiers à terme			**-101 343,11**	**-0,15**
Appel de marge				
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	101 343,27	101 343,27	0,15
TOTAL Appel de marge			**101 343,27**	**0,15**
Créances			**4 780 485,19**	**6,85**
Dettes			**-119 689,38**	**-0,17**
Comptes financiers			**1 431 557,64**	**2,05**
Actif net			**69 757 755,80**	**100,00**

UFF SELECTION ALPHA A	**EUR**	**720 345,7428**	**96,83**